



UNE VISION DES HAUTES ECOLES A GENEVE : DES CAMPUS URBAINS INTÉGRÉS

(MISE A JOUR MAI 2014)

Préambule

L'augmentation du nombre d'étudiants et le développement des projets de formation et de recherche de l'Université de Genève et de la HES-SO Genève créent des besoins importants en matière d'infrastructure. L'évolution du paysage des hautes écoles suisses, la volonté du Conseil d'Etat de favoriser les projets de collaboration entre les deux hautes écoles, ainsi que les projets de développement de nouveaux quartiers (Praille-Acacias-Vernets/PAV, Bernex et Sécheron, entre autres), conduisent à jeter un regard nouveau sur la politique des bâtiments dédiés à l'enseignement supérieur à Genève.

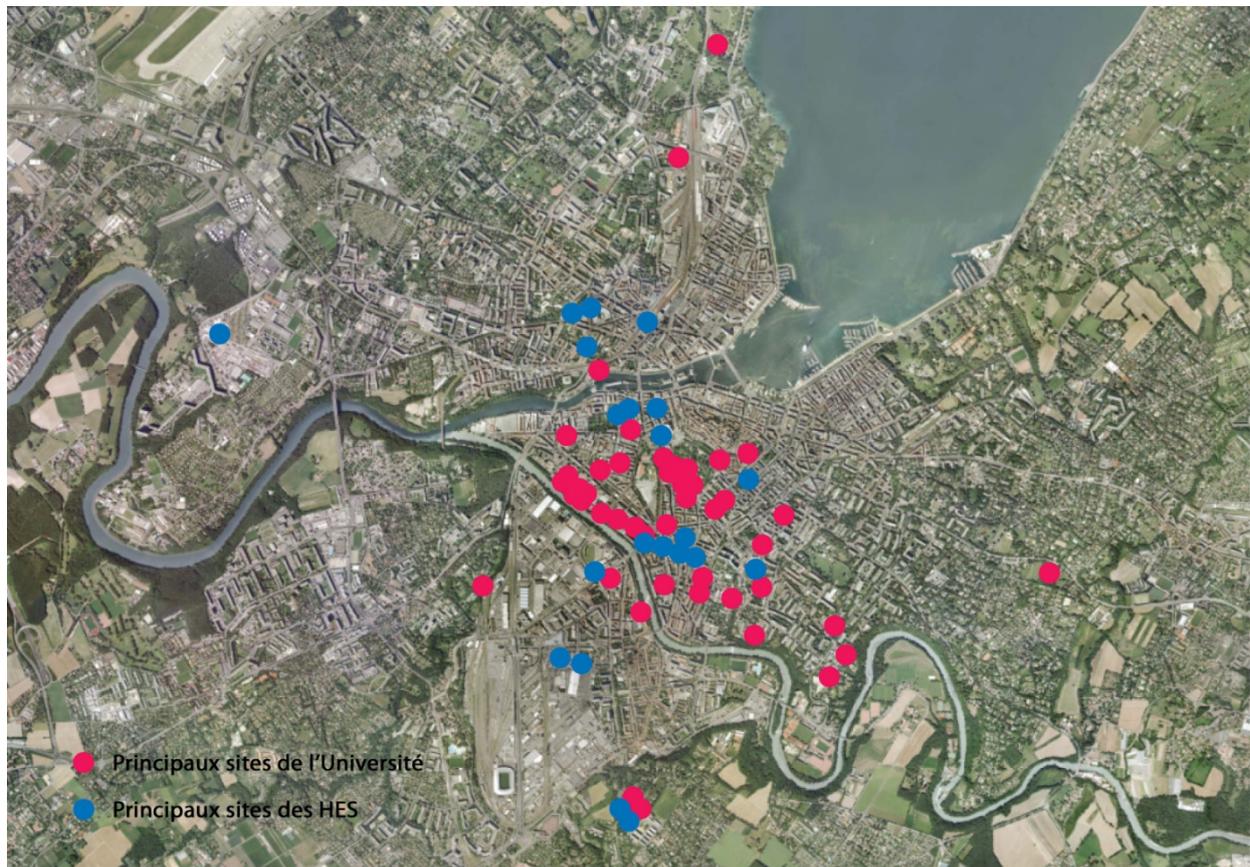
L'Université de Genève et la HES-SO Genève ont entamé dès 2008 une réflexion conjointe sur le développement des bâtiments dédiés à l'enseignement supérieur. Les projets de collaboration entre les deux hautes écoles, liés aux besoins économiques, sociaux, de la santé et culturels du canton et de sa région, ont conduit à une vision harmonisée et rationnelle des bâtiments qui est régulièrement présentée au Conseil d'Etat.

Le présent document représente la vision telle que définie par les hautes écoles comme axe prioritaire de leur stratégie de développement. Néanmoins, et afin de demeurer en résonance avec des aspects liés au développement du territoire du canton, certains éléments de ce document pourraient, le cas échéant, faire l'objet d'une nouvelle réflexion visant à un changement de localisation en raison notamment de freins à leur réalisation dans la forme envisagée initialement ou d'opportunités à saisir ou encore de considérations financières.

Le présent document est la mise à jour du document validé par le Conseil d'Etat le 22 février 2012. Il décrit l'état des travaux et des réflexions en mai 2014.

Considérants

Confrontées à une forte croissance du nombre d'étudiants, l'Université de Genève et la HES-SO Genève ont grandi en ordre dispersé dans la ville et le canton pour atteindre aujourd'hui plus d'une centaine d'adresses.



L'Université de Genève et la HES-SO Genève ont un intérêt commun à coordonner leur développement, notamment concernant les bâtiments. On peut envisager d'une part des rocade

s pour que chacune des hautes écoles puisse constituer des centres de gravité et, d'autre part, la création de pôles regroupant les activités de même nature des deux hautes écoles, favorisant ainsi leur collaboration. La mise en œuvre de ces deux approches doit conduire à la création d'un nombre limité de grands pôles de l'enseignement supérieur à Genève, et autant de campus urbains. La proximité, voire l'imbrication des deux hautes écoles aura de nombreux avantages :

- **Réalisation d'économies de surface et abaissement des coûts de fonctionnement**, notamment par des infrastructures communes (salles de cours et de sport, bibliothèques, laboratoires et ateliers, cafétérias, accueil, etc.)
- **Optimisation des déplacements et rationalisation de la gestion des locaux**. Les deux hautes écoles comptent plus de 21'000 étudiants en formation de base et avancée, et 15'000 en formation continue. Outre les problèmes de fonctionnement, l'éparpillement actuel des locaux n'offre pas de solutions à court, moyen et long terme pour satisfaire à l'augmentation prévisible des effectifs.
- **Développement de synergies dans l'enseignement et la recherche** avec des programmes et des projets de recherche coordonnés, voire communs. Le regroupement des lieux de formation sur un ou plusieurs "campus" renforce le lien communautaire et favorise les échanges entre professeurs et étudiants de différents domaines (facultés, départements, filières, etc.), relations essentielles dans le processus de création, de recherche et pour le rayonnement des hautes écoles.
- **Maintien des deux hautes écoles en ville en conservant les avantages des campus** tout en évitant leur défaut, c'est-à-dire la ghettoïisation en marge de la Cité.

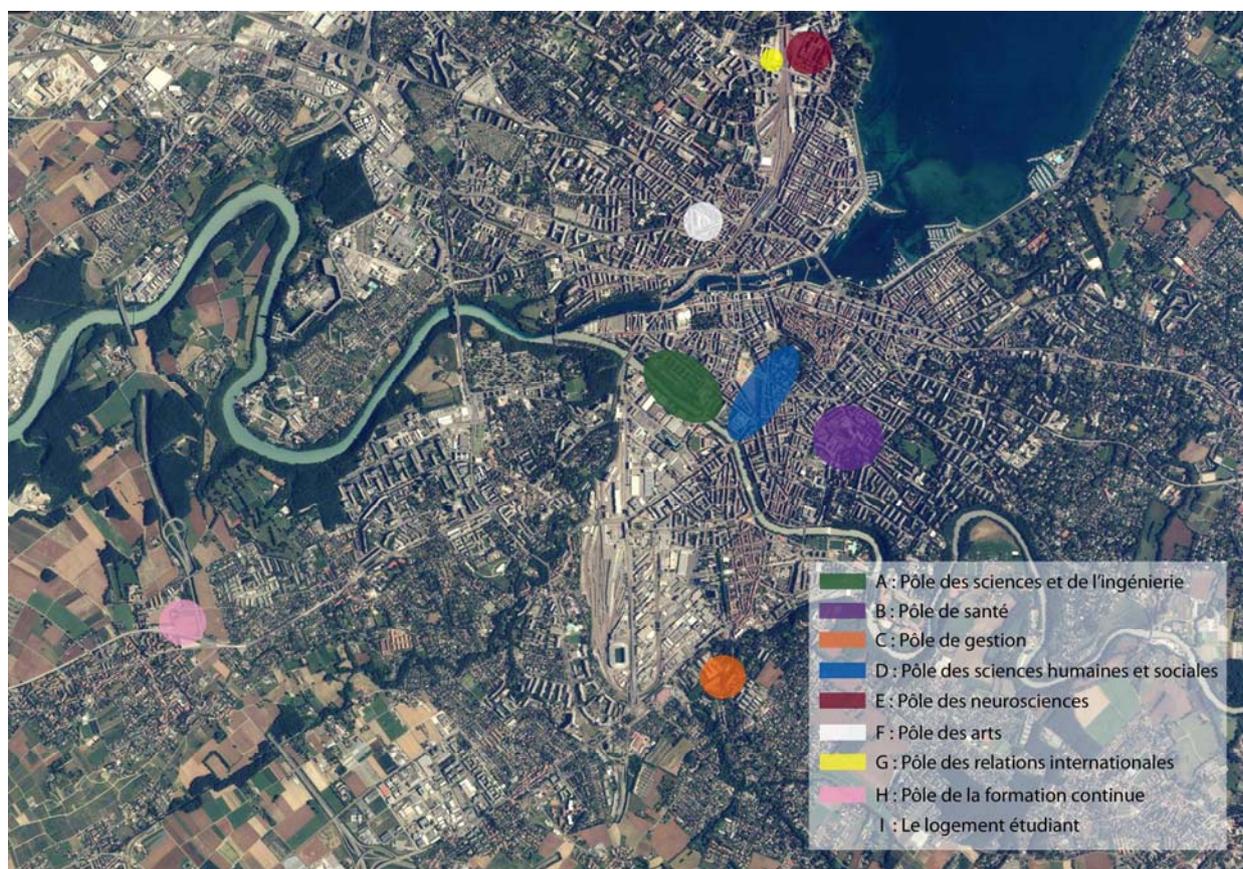
- **Renforcement du lien avec l'économie**, que ce soit par la coordination des formations ou l'articulation entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée.
- **Optimisation de la collaboration entre l'Université de Genève et la HES-SO Genève**. La concentration des bâtiments sur quelques sites importants facilitera la mise en œuvre de la volonté du Conseil d'Etat de favoriser les synergies entre les deux hautes écoles sur des projets académiques, en regroupant des pôles de recherche.
- **Augmentation du leadership de Genève et de sa région** dans le paysage suisse des hautes écoles. L'excellence académique, internationalement reconnue, de Genève doit absolument être accompagnée d'une politique ambitieuse de développement des bâtiments et de préservation des investissements. La qualité des infrastructures doit refléter la qualité des enseignements et des recherches.

Les projets de collaborations entre l'Université de Genève et la HES-SO Genève

La stratégie de développement des bâtiments des hautes écoles à Genève doit reposer sur un projet clair permettant de développer des synergies sur des projets académiques entre les hautes écoles et de rationaliser l'utilisation des locaux par le partage de certaines infrastructures communes (bibliothèques, salles de cours et de sport, laboratoires, cafétéria, etc.) permettant de regrouper des pôles d'intérêt.

Un groupe de pilotage DU/DIP/DARES/Université de Genève/HES-SO Genève présidé par l'Office de l'urbanisme a été créé en février 2012 sur décision du Conseil d'Etat afin de nourrir la cellule de coordination en matière d'équipements, sites et bâtiments dont le rôle est d'orienter l'implantation des équipements dans les sites préférentiels. Plus spécifiquement, ce groupe de pilotage doit identifier des parcelles en cohérence avec la stratégie définie dans ce document et établir un planning intentionnel des études de faisabilité en y intégrant la problématique du logement pour étudiants.

Les pôles majeurs de collaborations entre l'Université de Genève et la HES-SO Genève sont au nombre de neuf.



A. POLE DES SCIENCES ET DE L'INGENIERIE

Situé sur le site de l'Arve, il regroupe les sciences, l'ingénierie et le transfert de technologie.

La Faculté des sciences de l'Université de Genève développe des activités de recherche dans des domaines de pointe et bénéficie d'une réputation internationale. De son côté, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) réalise des recherches appliquées pour proposer des solutions techniques et améliorer des processus.

Le rapprochement entre la Faculté des sciences et HEPIA sur un même site est un élément essentiel pour amener les découvertes scientifiques vers une application technologique utilisable par les entreprises et autres demandeurs. Il permettra de stimuler le processus d'innovation et de transfert de technologies qui représentent un enjeu capital pour la santé économique et sociale du canton de Genève et de sa région.

Les domaines prometteurs pour les futures collaborations, car des liens existent déjà, sont l'étude des matériaux et des traitements de surface, les énergies appliquées et l'environnement (eau, sols, urbanisme, climatologie, mobilité, bassins versants, etc.)

Le processus de rapprochement autour du site de l'Arve se déroule en plusieurs phases :

1) Pôle des sciences et de l'ingénierie complété

Le site de la rive droite de l'Arve abrite actuellement de nombreux bâtiments de la Faculté des sciences de l'Université. Le Conseil d'Etat a décidé, lors de la séance DELTA du 24 avril 2013 de confirmer le programme sciences de l'Université de Genève en rive droite de l'Arve et de charger l'Office des bâtiments de poursuivre les études de faisabilité des projets de rénovation des bâtiments existants et de réalisation de futurs bâtiments. Il a en outre confirmé l'implantation de HEPIA au PAV et décidé de poursuivre les études de faisabilité en cohérence avec le programme développé en rive droite de l'Arve. Cette décision a été confirmée lors d'une séance relative à l'implantation des Hautes Ecoles entre Mme Emery Torracinta, M. Hodgers et M. Dal Busco le 10 avril 2014.

Rive droite de l'Arve

A partir de 2015, la rénovation de l'Ancienne Ecole de Médecine (AEM) débutera (PL 10875) et permettra d'accueillir la section de mathématiques et des groupes de recherche de la section de physique.

Par effet de rocade, lorsque l'EPGL (Ecole de Pharmacie Genève Lausanne) aura intégré ses nouveaux locaux dans le CMU, en 2016, il sera possible de restructurer la partie du site des Sciences constitué de pavillons provisoires et vétustes (Sciences I, ancien réacteur, pavillon des Isotopes) qui seront démolis pour faire place à de nouveaux bâtiments (Sciences 4 et Sciences 5). Ainsi, les différents groupes de recherche faisant partie des sections de physique et de mathématiques ainsi que du département d'astronomie pourront bénéficier de nouvelles infrastructures, sur un site unique, indispensables pour relever les défis du 21^{ème} siècle et garder le leadership mondial.

Avec la construction, du côté de l'avenue Sainte-Clotilde, de la dernière étape de Sciences III et du bâtiment de liaison entre Sciences II et III, il sera possible d'absorber les besoins supplémentaires de la Faculté des sciences et notamment de créer la "grande bibliothèque des sciences", attendue depuis plus de 20 ans; de réaliser l'extension de la cafétéria afin de répondre aux attentes des utilisateurs et d'intégrer d'autres laboratoires dépendants de services de l'Etat actuellement logés dans des pavillons provisoires insalubres.

La seule rive droite de l'Arve ne dispose pas de la capacité d'accueil suffisante pour recevoir HEPIA, qui sera donc intégrée dans le PAV sur la rive gauche de l'Arve. Malgré le positionnement du pôle sur les deux rives de l'Arve, la synergie restera garantie par des activités scientifiques menées en commun et des locaux utilisés par les équipes de l'Université et de HEPIA. Il se peut aussi qu'en fonction de la configuration des locaux, des activités de la Faculté des sciences se positionnent sur la rive gauche et des activités de HEPIA sur la rive droite de l'Arve.

Rive gauche de l'Arve

Les activités de HEPIA sont actuellement réparties sur trois sites dont l'un (Lullier) est relativement éloigné des deux autres (quartier de la Servette). La fusion des deux écoles d'ingénieurs, et le projet pédagogique et de recherche qui en découlait, prévoyaient de regrouper toutes les filières et instituts de recherche de HEPIA sur le site de la rue de la Prairie afin de favoriser l'interdisciplinarité entre les différents métiers de l'ingénierie et de l'architecture. Malheureusement, ce regroupement n'a pas pu se faire à cause des coûts de rénovation et de mise aux normes de sécurité des bâtiments sur le site Prairie.

Les bâtiments actuels, tant à Lullier qu'à la Prairie, ont été construits initialement pour le secondaire II. Ils ne répondent donc pas aux besoins et aux exigences d'une haute école comme HEPIA ni aux normes actuelles de sécurité. En outre, les filières gestion de la nature et agronomie, qui sont uniques en Suisse romande, déploient leurs activités dans des pavillons provisoires insalubres sur le site de Lullier, site qui décourage par son éloignement les étudiants romands. Enfin, HEPIA, qui a été la première école d'ingénieurs de la HES-SO Genève à développer des compétences en bio-ingénierie, ne peut développer ses laboratoires dans les locaux actuels.

Lors de la séance DELTA du 24 avril 2013, le Conseil d'Etat a privilégié la parcelle Firmenich (Pointe-nord du PAV) pour y implanter HEPIA. La localisation de cette dernière à proximité de la Faculté des sciences va permettre des échanges entre professeurs et étudiants des deux institutions et favoriser ainsi les processus essentiels de la création et de la recherche. Après regroupement, HEPIA pourra accueillir quatre départements d'enseignement et quatre instituts de recherche. Cette décision a été confirmée lors d'une séance relative à l'implantation des Hautes Ecoles entre Mme Emery Torracinta, M. Hodgers et M. Dal Busco le 10 avril 2014.

L'enchaînement des différentes étapes de construction liées à la création du Pôle des sciences et de l'ingénierie se déroulera dès 2015.

2) Centre de créativité de Genève (Geneva Creativity Center, GCC)

Au printemps 2012, la convention entre l'Université de Genève, la HES-SO Genève et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) a été signée afin de définir clairement la structure et les responsabilités du GCC.

Ce dernier a pour mission de mettre en place un espace de collaboration, de stimulation et d'émergence d'idées, dans lequel les chercheurs des deux hautes écoles et les partenaires industriels se rencontrent pour confronter leurs besoins, idées ou problèmes afin d'élaborer ensemble de nouveaux projets d'innovations, tirant profit de tous les outils et de toutes les compétences à disposition. Le GCC pourra être localisé dans des surfaces de la rive droite ou gauche de l'Arve.

3) Centre de transferts de technologie - Parc des innovations

Il est également prévu de développer un centre de transferts de technologie (déploiement à moyen terme du Centre de Créativité) permettant d'accueillir des laboratoires communs aux deux hautes écoles, des start-up et spin-off dans des domaines à haut niveau de technologie. Si ce centre concerne évidemment en premier chef la Faculté des sciences et HEPIA, il devra pouvoir accueillir de jeunes entreprises issues d'autres unités de l'Université et de la HES-SO Genève.

Le Centre de transferts de technologie pourrait s'organiser selon la répartition suivante :

- Laboratoires et bureaux dédiés à des équipes de chercheurs provenant des hautes écoles, voire d'entreprises, et travaillant sur des projets multidisciplinaires.
- Locaux destinés à accueillir des start-up/spin-off en phase d'incubation, sélectionnées sur la base de leurs besoins de collaboration avec le pôle.
- Plateforme de services proposant un accès partagé d'équipements pour les utilisateurs du centre.
- Bureaux pour les instances de conseil en matière de protection intellectuelle, de commercialisation et de coaching.

B. POLE DE SANTE

L'émergence de nouveaux besoins sanitaires, l'évolution de la médecine, les nouveaux modes de prise en charge des patients et la croissance des coûts de la santé sont des éléments qui ont un impact important sur l'évolution des formations médicales et paramédicales, ainsi que sur leurs interactions. La création d'un pôle santé/médecine, regroupant les différents acteurs de la formation tertiaire en santé dans le quartier des HUG, s'inscrit parfaitement dans ce processus.

Pratiquement, l'Université est en phase de regroupement de toutes ses activités liées à la médecine sur le site du CMU dès 2016 (EPGL, section de médecine dentaire, centre de simulation).

De son côté, la HES-SO Genève doit regrouper à proximité du CMU l'ensemble des formations de la Haute école de santé (HEdS), actuellement réparties dans deux quartiers éloignés (Champel et Acacias). En outre, pour faire face à la pénurie d'infirmiers-ères, la HEdS doit impérativement augmenter sa capacité d'accueil et mettre à disposition des infrastructures permettant d'accueillir environ 1'425 étudiants. Cet objectif passe par l'identification du potentiel de densification de la parcelle et plus largement du site. Une première étude a démontré l'impossibilité d'augmenter le gabarit du bâtiment de Champel pour pouvoir répondre à la nécessité d'augmenter la surface utile. Une étude de faisabilité, actuellement en cours, laisse entrevoir, sous réserve d'une modification du plan de site, la possibilité de réaliser un bâtiment répondant aux besoins de la HEdS. Dans l'intervalle, la pose de pavillons provisoires sur le parking extérieur, permettra d'y déplacer certaines activités du secondaire (post-obligatoire) qui se déploient actuellement dans le bâtiment de Champel. Ainsi, bien qu'insuffisantes, les surfaces libérées seront disponibles pour les étudiants de la HEdS dans l'attente de la réalisation du nouveau bâtiment qui permettra de rapatrier les filières physiothérapies et nutrition & diététique actuellement localisées à la rue des Caroubiers (Acacias).

Ces regroupements d'activités médicales au CMU et à la HEdS, bâtiments situés aux abords immédiats de l'hôpital, permettront aux deux institutions d'intensifier leurs collaborations dans le domaine de la formation bachelor et master, de la formation continue et de la recherche, ainsi que d'utiliser des infrastructures communes (laboratoires, salles de cours, centre de simulation, bibliothèque, cafétéria, etc.). Les nouvelles infrastructures issues de ces regroupements doivent également permettre d'accueillir plus d'étudiant-e-s afin de répondre à la grave pénurie de personnel de santé que l'on observe notamment à Genève et dans la région. Celles-ci trouvent également tout leur sens notamment dans le cadre de l'élaboration d'un master conjoint en soins intégrés et du déploiement du centre de simulation qui permet de développer les compétences interprofessionnelles.

C. POLE DE GESTION

Avec la nouvelle Faculté d'économie et de management et la Haute école de gestion de Genève (HEG), le pôle de gestion représente un des grands potentiels de rapprochement entre les deux hautes écoles. D'ailleurs, les deux entités collaborent déjà significativement dans un certain nombre de domaines.

La structure économique du canton de Genève reposant essentiellement sur le secteur des services, le rapprochement entre les deux institutions recevrait un fort soutien des milieux économiques genevois pour autant que la différenciation et la richesse des approches, académiques et axées sur la pratique, soient maintenues.

Ce rapprochement est prévu sur le site de Battelle à Carouge où un nouveau bâtiment (B) pour la Haute école de gestion (HEG) est en cours de construction. Une fois ce bâtiment terminé, la direction générale de la HES-SO Genève, sise actuellement au Lignon, pourra revenir sur le site de Battelle (bâtiment F). Du côté de l'Université de Genève, le centre universitaire d'informatique (CUI) et la nouvelle Faculté d'économie et de management pourront être localisés dans les actuels bâtiments A et D, offrant ainsi d'importantes possibilités de synergies avec la HEG permettant de créer une véritable « Business School ».

D. POLE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Les Facultés des lettres et de théologie de l'Université sont réparties essentiellement sur les bâtiments des Bastions et des Philosophes. Ces bâtiments historiques font l'objet d'un projet de rénovation, dont la première étape arrive à son terme (bâtiment des Philosophes). Les travaux des deux étapes suivantes (bâtiments des Bastions) ont été arrêtés. Ces bâtiments forment, avec le bâtiment administratif d'Uni-Dufour, un périmètre d'interaction avec la Cité grâce à de grandes salles de Conférences et à la Bibliothèque de Genève. Ce périmètre reste à distance raisonnable du bâtiment ouvert d'Uni-Mail pour former le centre de gravité des sciences humaines et sociales pour plus de 8'000 étudiants dans un périmètre de 800 mètres de diamètre. Les possibilités de développement des infrastructures sont limitées.

En 2011, avec l'accord du Conseil d'Etat, l'Université de Genève a pris la décision d'acquérir par ses propres moyens financiers la première étape d'un bâtiment administratif construit par la RTS au 66 boulevard Carl Vogt. Cette dernière, d'une surface utile de 5000 m², permettra dès la rentrée 2015 de regrouper les activités de recherche et d'enseignement dans le domaine des sciences de l'environnement qui est un axe prioritaire du plan stratégique. Ainsi, l'Institut des Sciences de l'Environnement/ISE (situé actuellement dans le bâtiment D de Battelle), l'Institut Forel (à Versoix), le département de géographie (Uni Mail), le laboratoire d'anthropologie (situé aux Acacias) et d'autres groupes de recherche rejoindront ce bâtiment ce qui permettra de libérer des surfaces pour de nouvelles activités ou pour rendre à l'Etat des locations coûteuses (Institut Forel, Acacias).

La libération sur le site d'Uni Mail d'une surface importante par les groupes de recherche de la nouvelle Faculté d'économie et de management du nouveau pôle de gestion et du département de géographie devrait permettre d'accueillir le Global Studies Institute (GSI) et de réduire le déficit chronique d'espaces que rencontrent les facultés des sciences humaines et sociales.

Ces surfaces supplémentaires ne permettront cependant pas de regrouper dans Uni Mail les activités de l'Institut Universitaire de Formation des Enseignants (IUFE) qui se trouve dans un bâtiment provisoire dont l'autorisation de construire, datant de 2009, précise qu'il devra être démonté après 10 ans, soit en 2019.

Du côté de la HES-SO Genève, la Haute école de travail social (HETS) est répartie sur deux bâtiments principaux et dix locations de surfaces, dans un périmètre situé entre la rue Prévost-Martin et la rue Pré-Jérôme (Plainpalais). Les besoins de surfaces de la HETS sont à ce jour satisfaits. Toutefois, l'augmentation pressentie du nombre de professionnels du social à former pour répondre aux besoins du canton va générer à terme la nécessité d'accroître les espaces de la HETS.

De longue date, des relations de proximité se sont instituées entre la HETS (anciennement Institut d'études sociales de Genève) et les Facultés des sciences économiques et sociales et de psychologie et sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université : partenariat entre le département de sociologie et l'Institut d'études sociales pour la création, dès le milieu des années 1970, et le développement du Certificat de perfectionnement en politique sociale ; convention de collaboration entre la FPSE et la HETS, signée en 1995 et renouvelée en 2007, pour la formation des thérapeutes en psychomotricité ; collaborations de recherche et/ou d'enseignement.

Par ailleurs, plus de la moitié du corps professoral de la HETS est diplômé (doctorat, diplôme d'études supérieures ou licence) de l'une ou l'autre des deux facultés partenaires et un certain nombre a été assistant-e ou collaborateur-trice de recherche à l'Université. C'est dire l'importance de la culture partagée et tout l'intérêt d'une poursuite et d'un renforcement des collaborations, en association bien sûr avec la Haute école de santé, qui se caractérise en partie par les mêmes liens de proximité et qui est fortement inscrite, dans ses enseignements et ses recherches, dans une perspective « sciences humaines ».

E. POLE DES NEUROSCIENCES

Le Conseil d'Etat a décidé, lors de la DELTA du 24 avril 2013, d'implanter un campus intégré pour les arts et les neurosciences initialement prévu à la pointe de la Jonction à Bernex. Plus précisément, il s'agissait d'y regrouper la Haute école de musique (HEM) et la Haute école d'art et de design (HEAD) et d'y implanter un centre d'étude du cerveau, ouvert au public et consacré aux mécanismes de l'expérience artistique. Ce projet permettrait de rassembler les meilleures connaissances artistiques et scientifiques, de développer à Genève les recherches interdisciplinaires sur le cerveau et l'expérimentation artistique, de combiner les savoirs les plus avancés et les transférer dans la vie sociale et l'activité économique.

Aujourd'hui, le concept associant une partie des neurosciences aux écoles d'arts doit toutefois être rediscuté à la lumière des développements du Campus Biotech à Sécheron. En effet, les neurosciences développées à l'Université de Genève seront concentrées sur ce site en partenariat avec les activités de l'EPFL dans ce domaine. Il n'est dès lors pas possible de regrouper à Bernex les domaines initialement prévus.

Situé dans les locaux libérés par Merck-Serono en 2012, Campus Biotech est un projet EPFL-Université de Genève dédié aux neurosciences et aux biotechnologies avec la concentration sur ce site des équipes de recherche des deux hautes écoles dans ces domaines. De plus, des groupes de recherche clinique des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) permettront de compléter les aspects translationnels développés sur ce site. Ce site accueillera également le plus important projet de l'Union Européenne sur le cerveau, le Human Brain Project et le Blue Brain Project de l'EPFL. Avec l'apport des chercheurs de l'Université de Genève et de l'EPFL ainsi que ceux du Pôle national de recherche en sciences affectives de l'Université de Genève (CISA), le Campus Biotech pourra jouer le rôle de centre mondial d'étude du cerveau. Le Campus accueillera également le futur Institut Wyss dédié à la bio- et neuro-ingénierie fonctionnant selon les mêmes principes que ceux du Wyss Institute for Biologically Inspired Engineering situé à l'Université Harvard à Boston. Les interactions entre les groupes de recherche des deux hautes écoles et ceux de l'Institut Wyss permettront de donner au site une grande complémentarité entre recherche fondamentale et translationnelle favorisant le transfert de l'innovation. Ce pôle fait par ailleurs partie de la candidature genevoise (Suisse occidentale) au Parc national d'innovation (PNI). Depuis plusieurs années, la part de la bio-ingénierie augmente, de même que les activités liées à l'imagerie médicale. Deux laboratoires de HEPIA seront ainsi déplacés dans le Campus Biotech permettant de créer des plateformes diverses au profit des chercheurs.

F. POLE DES ARTS

Le développement du Campus Biotech à Sécheron oblige à repenser la localisation du pôle des arts qui regroupe la Haute école d'art et de design (HEAD) et la Haute école de musique (HEM).

Actuellement, la HEAD et la HEM se trouvent dans une situation, en terme de bâtiments, qui compromet la qualité de leurs prestations et affaiblit leur image. En effet, il y a un éparpillement sur 14 sites dont la moitié des bâtiments est en location ou en sous-location. De plus, de nombreux locaux sont vétustes et ne répondent pas aux exigences de la Confédération pour la reconnaissance des filières. Enfin, le nombre de m² par étudiant disponible est bien en-dessous des moyennes de la HES-SO et des HES suisses dans les mêmes domaines. Elles doivent donc combler un déficit et disposer des espaces nécessaires à l'accomplissement de leurs missions par la création de plusieurs espaces modulables pour les performances et expositions, de salles de répétition, d'une salle de concert pouvant accueillir des œuvres de plus grande envergure, d'auditoires et de salles de conférences.

La nouvelle loi sur la HES-SO Genève prévoit de placer les deux écoles d'arts sous la même gouvernance. Ce rapprochement, qui doit se traduire par une certaine centralité des infrastructures, offre des opportunités stimulantes tant pour l'enseignement, la recherche, les mandats que pour l'organisation institutionnelle et ses liens avec l'écosystème culturel et socioéconomique régional. Fort d'une masse critique de plus de 1200 étudiants aujourd'hui, le pôle des arts présente plusieurs avantages, parmi lesquels le regroupement des interlocuteurs, une visibilité accrue, une mise en œuvre de l'interdisciplinarité, une coordination plus fluide des collaborations avec les institutions et les acteurs culturels, le déploiement, enfin, des missions en partenariat avec le tissu économique et socio-culturels genevois, dans le respect des spécificités disciplinaires (arts visuels, design, musique).

La création de ce pôle est une opportunité unique pour dynamiser davantage encore la vie culturelle genevoise. Cependant, le lieu choisi doit obéir à certains critères, au risque d'annuler toute la plus-value offerte par le projet : une communication optimale avec les différents quartiers et le centre, la présence d'une mixité sociale alentours ainsi que d'institutions publiques garantissant une activité sociale et économique stimulante et enfin la présence d'autres organisations culturelles, assurant la continuité entre formation, création et diffusion. Telles sont les conditions indispensables à la réussite de ce projet.

Le déploiement de cette nouvelle entité artistique pourrait se réaliser sur plusieurs sites proches dont le centre de gravité serait atteint en construisant un nouveau bâtiment - avec un geste architectural fort - sur le site de la Prairie/rue de Lyon où un plan localisé de quartier est en force. Ce site permettrait d'accueillir plus de 60% des activités actuelles des deux écoles. Moyennant le maintien de quelques sites historiques comme celui de James-Fazy, ainsi que la réaffectation du théâtre de la Comédie en un lieu d'expositions, de performances et de conférences, le pôle des arts répond aux besoins de demain en terme de nouvelles surfaces et s'inscrit dans une vision urbanistique globale où formation et diffusion culturelle sont pensées en complémentarité et en continuité. Cette décision a été confirmée lors d'une séance relative à l'implantation des Hautes Ecoles entre Mme Emery Torracinta, M. Hodgers et M. Dal Busco le 10 avril 2014.

Enfin, la proximité de ce pôle avec celui des neurosciences à Sécheron facilitera la réalisation de projets intégrant scientifiques et artistes, projets qui avaient été envisagés initialement dans le cadre du campus arts et neurosciences soutenu par le Conseil d'Etat.

G. POLE DE RELATIONS INTERNATIONALES

Au niveau de la formation de base, l'Université de Genève offre, au sein du Global Studies Institute (GSI), officiellement inauguré en septembre 2013, un bachelor en relations internationales (BARI), le seul en son genre en Suisse, qui combine des cours de droit, d'économie, de sciences politiques et d'histoire et attire, chaque année depuis sa création, en 2006, près de 500 nouveaux inscrits. Ce bachelor conduit à diverses maîtrises proposées par les facultés de l'Université dans les domaines juridique, économique, politique, social et historique ainsi que par le GSI lui-même. Comme indiqué précédemment, le GSI sera situé dans le bâtiment Uni-Mail.

Siège de nombreuses organisations internationales, Genève se doit, en tant que ville mondiale, de répondre aux besoins de ce secteur en offrant les infrastructures nécessaires à son maintien en Suisse et à son développement. Elles doivent notamment permettre d'accueillir les réunions et les négociations internationales qui ont lieu sur le territoire cantonal et favoriser le déploiement des formations, y compris continues, et de la recherche dans le champ des études internationales. Elles doivent finalement permettre la création de plateformes novatrices d'expertise, de réflexion et de production intellectuelle basée sur le réseau des partenaires stratégiques de l'Université de Genève en lien avec l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID) afin de soutenir et de développer les formations continues qu'elles ont mises sur pied dans le champ de l'action humanitaire. Le déploiement de ces formations qui enregistrent chaque année une augmentation du nombre d'étudiants qui y postulent, doit pouvoir compter sur une approche intégrée du développement des bâtiments, notamment sur la rive droite, autour du Campus de la Paix et du Portail des Nations.

Le projet préparé conjointement par l'Université de Genève et l'IHEID, dans la proximité immédiate de ce périmètre géographique, pour revaloriser le domaine de Penthes et y fonder un Centre de coopération mondiale (CCM), ne fait que renforcer encore la cohérence territoriale de ce pôle. Créé sous la forme d'une fondation privée, le CCM aura trois objectifs principaux :

1. Etablir une plateforme novatrice d'expertise, de réflexion et de production intellectuelle basée sur un réseau mondial de chercheurs en provenance des universités qui font partie des partenaires stratégiques de l'Université et de l'IHEID.
2. Développer un lieu d'excellence mondiale capable d'accueillir des réunions et négociations internationales.
3. Accueillir des instances d'arbitrage et d'autres acteurs internationaux qui souhaitent bénéficier des infrastructures disponibles à Penthes pour leurs propres activités.

Pour atteindre ces objectifs, une coordination en termes de locaux et de développement immobilier semble plus que souhaitable, d'autant plus qu'un hôtel et des logements pour professeurs invités sont prévus sur le domaine de Penthes.

H. POLE DE FORMATION CONTINUE

En matière de formation continue, l'Université de Genève et la HES-SO Genève touchent très souvent un public de professionnels dans des domaines de formation qui leur sont proches comme la gestion, l'environnement, ou encore l'informatique. Par ailleurs, même si la formation a des axes d'enseignements différents, elle nécessite l'engagement de ressources qui pourraient être mutualisées. Ainsi, les deux hautes écoles ont tout intérêt à coopérer étroitement en matière de veille, d'évaluation des besoins, de contrôle qualité, de communication ou encore de gestion administrative des cours de formation continue. Il est à noter que la Convention d'objectifs liant l'Etat et l'Université de Genève prévoit de créer avec la HES-SO Genève une plateforme commune de soutien à la formation continue pour améliorer la cohérence du portefeuille et de l'offre proposée, en adéquation avec les besoins de la région. Une convention de collaboration entre les deux hautes écoles sera signée dans ce domaine.

Actuellement, l'Université de Genève offre 260 programmes pour 10'500 participants. Il est à noter que la croissance du volume de formation continue a été très importante, passant de quelques 150 participants formés en 1991 à plus de 10'500 participants en 2012. Quant à la HES-SO Genève, partie de pratiquement rien il y a une décennie pour la plupart de ses écoles, elle dispense aujourd'hui 130 programmes accueillant plus de 4'800 participants.

Les cours de la formation continue ont un coût élevé pour les participants qui autofinancent leurs études. Ils s'attendent à des prestations irréprochables aussi bien du point de vue de l'enseignement que des infrastructures et des services. Aujourd'hui, les prestations fournies aux participant-e-s de la Formation continue sont insuffisantes du point de vue des services logistiques et des équipements et le risque est grand de voir ces clients, se tourner vers d'autres villes offrant de meilleures conditions d'études.

Pour permettre à la formation continue de poursuivre son essor exceptionnel, il devient indispensable de regrouper les activités qui lui sont liées. Ainsi, la formation continue dans le domaine de la gestion pourra être concentrée dans le bâtiment F de Battelle, soit sur le Pôle de gestion, bénéficiant ainsi de tous les supports nécessaires à la poursuite de son essor. Idéalement, les autres formations continues devraient bénéficier d'une plateforme commune la plus accessible possible. La proximité de la gare, des transports publics ou des grandes voies de communication serait un très net avantage pour toucher également une population provenant de l'arc lémanique et au-delà. Une opportunité est à prendre en considération sur le nouveau pôle de développement de Bernex. Cette décision a été confirmée lors d'une séance relative à l'implantation des Hautes Ecoles entre Mme Emery Torracinta, M. Hodgers et M. Dal Busco le 10 avril 2014.

I. LE LOGEMENT ETUDIANT ET AUTRES SERVICES AUX ETUDIANTS

Dans le contexte de crise générale du logement que connaît le canton de Genève et au regard de l'offre de formations toujours plus riche dispensée par l'Université de Genève et la HES-SO Genève, ainsi que de la mobilité grandissante des étudiants, les besoins en matière de logement pour personnes en formation sur le territoire genevois vont croissant. Les difficultés auxquelles sont confrontées les deux institutions pour mettre à disposition des logements à des loyers raisonnables vont en s'accroissant au fil des ans, ceci au détriment de l'attractivité de Genève comme lieu de formation.

Aujourd'hui, sur les quelque 5'000 étudiants de la HES-SO Genève et les 16'000 étudiants de l'Université, plus de 4'000 étudiants doivent trouver un logement dans le canton. Entre l'Université de Genève et la HES-SO Genève, ce ne sont, aujourd'hui, qu'environ 1900 lits qui sont mis à disposition des étudiants des hautes écoles, par des structures maîtrisées.

Cette situation est préoccupante en raison de l'accroissement continu des effectifs. Selon des enquêtes régulières menées par les deux institutions, ce sont plus de 600 nouveaux étudiants qui n'ont pas trouvé de solutions de logement durable ces dernières années et les dernières évaluations indiquent que le nombre d'étudiants dans les 15 prochaines années va avoisiner les 25'000 personnes, soit un besoin de 1'000 à 1'500 lits supplémentaires.

L'agrandissement de la Cité Universitaire, inaugurée pour la rentrée 2013, permet d'avoir à disposition des étudiants des hautes écoles 380 lits supplémentaires. L'Université de Genève, en partenariat avec la Fondation universitaire pour le logement des étudiants (FULE), a initié deux projets visant à implanter à court terme environ 250 lits sur son terrain de Pinchat et 30 lits à la rue Lombard. Pour sa part, la

HES-SO Genève projette d'assurer la gestion de deux bâtiments réalisés sur deux sites par des fondations privées (Rte de Pinchat-111 lits/rentrée 2015 et rue Dassier-16 lits/rentrée 2016).

En outre, les deux hautes écoles genevoises ont un cruel besoin d'installations sportives pour les étudiants. En comparaison intercantonale, la situation à Genève est très peu attractive. Les installations existantes sont saturées, ce qui réduit l'offre de services dans ce domaine. En imaginant combiner logement étudiant et installations sportives, le site de Bernex serait adéquat. De même, le PAV pourrait apporter des éléments de réponses à cette problématique.

CONCLUSION

Compte tenu de l'évolution du paysage des hautes écoles en Suisse, en particulier à Genève, auquel s'ajoutent les projets de développement de nouveaux quartiers (PAV, Bernex, Sécheron), l'Etat de Genève a une chance historique de se doter d'une **vision globale de l'organisation et du développement des bâtiments dédiés à l'enseignement supérieur** à Genève.

L'examen conjoint des planifications, désormais clairement établies, des deux hautes écoles a d'ailleurs révélé, malgré les différences et les disparités entre les deux entités, la prise en compte de plusieurs principes de planification largement convergents, à savoir :

- La nécessité de rationaliser et de regrouper les infrastructures de manière à optimiser les coûts d'investissement et à simplifier l'exploitation du parc immobilier.
- La volonté, à travers la notion de pôles de compétence, de favoriser, sous de nouvelles formes, les synergies et la collaboration pluridisciplinaire entre les différents domaines.
- L'importance de disposer d'une planification adaptée, non seulement à l'évolution démographique des institutions, mais également aux changements et aux évolutions, de plus en plus rapides, des savoirs et des technologies.
- La nécessité, pour garantir un haut niveau d'attractivité et de visibilité, de maintenir les campus intra-muros et de les doter de capacités d'hébergement appropriées tant pour les étudiants que pour les professeurs.
- La prise de conscience du rôle accru des hautes écoles sur le plan régional, national et international en termes de leadership académique et scientifique.
- Le poids du transfert de technologie par les hautes écoles comme moteur du dynamisme économique et de la création d'emplois.

Sur la base de ce constat, nous sommes convaincus de la pertinence d'élaborer une stratégie commune en matière de développement de nos infrastructures. Le présent document propose quelques pistes comme hypothèses de travail pour une collaboration future. Ces éléments sont indissociables parce qu'ils provoquent des effets en cascade et permettent de ne pas laisser des unités d'enseignement et de recherche (écoles/facultés/sections/etc.) isolées, ce qu'aucune des deux hautes écoles ne souhaite. L'un des éléments-clés permettant la mise en place des différentes collaborations, reste cependant la mise à disposition de sites suffisamment grands pour accueillir les pôles, et bien sûr, des crédits nécessaires.

Pour l'Université de Genève et la HES-SO Genève, il est capital de pouvoir mettre en œuvre, avec un soutien fort et convaincu de nos autorités, une politique des bâtiments cohérente et rationnelle qui permette, ensemble ou à défaut individuellement, la création de pôles ou de "campus" sources de rayonnement et d'innovation.

Genève, mai 2014

RESUME

La situation d'éclatement actuel des bâtiments de l'Université et de la HES-SO Genève sur de nombreux sites conduit à des redondances d'infrastructures et s'oppose à des synergies dans la formation, la recherche et le transfert de technologie.

A. POLE DES SCIENCES ET DE L'INGENIERIE (nombre total d'étudiants : 3'600).

Le rapprochement de la Faculté des sciences de l'Université et de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) est un élément moteur du transfert des découvertes scientifiques vers l'innovation et l'application technologique. Ce rapprochement ne pourra pas se faire sur le seul site de la Faculté des sciences, sur la rive droite de l'Arve. Le PAV, dans la zone à proximité immédiate de la rive gauche de l'Arve et le site de Firmenich doivent être pris en considération pour l'accueil de HEPIA.

B. POLE DE SANTE (3'100 étudiants).

La création d'un pôle santé/médecine, regroupant les différents acteurs de la formation tertiaire en santé, est seul à même de répondre aux nombreux défis et à l'évolution de notre système de santé. Ce regroupement doit se faire dans le quartier des HUG. L'Ecole de pharmacie Genève-Lausanne sera transférée dans les constructions en cours CMU5/6. La HEdS regroupera l'ensemble de ses formations paramédicales sur le site de Champel, actuellement réparties sur deux sites éloignés. Afin de faire face à pénurie d'infirmières, la capacité d'accueil de la HEdS doit être augmentée en construisant un nouveau bâtiment au chemin Thury. Une étude de faisabilité est en cours.

C. POLE DE GESTION (2'900 étudiants).

La nouvelle Faculté de l'économie et du management et la Haute école de gestion de Genève (HEG) représentent un des grands potentiels de rapprochement entre les deux Hautes écoles, pour former à terme une "business school". Le site de Batelle, où un bâtiment est actuellement construit pour la HEG, recevra également la Faculté de l'économie et du management. L'emménagement de cette faculté sur le site de Battelle libèrera des surfaces sur le site d'Uni Mail pour les autres facultés.

D. POLE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (10'100 étudiants).

La Faculté des lettres occupe les bâtiments des Bastions (dont la rénovation a été reportée à 2029) et des Philosophes. Ils forment, avec UniMail, un périmètre d'interaction avec la Cité grâce à de grandes salles de Conférences et à la Bibliothèque de Genève. Le nouveau bâtiment dédié aux sciences de l'environnement, situé au boulevard Carl Vogt, permettra de regrouper les activités dans ce domaine. Du côté des HES, la Haute école de travail social (HETS) est répartie sur deux bâtiments principaux et quelques locations, dans un périmètre situé entre la rue Prévost-Martin et la rue Pré-Jérôme (Plainpalais).

E. POLE DES NEUROSCIENCES (pas d'étudiants en formation).

La mise à disposition, à Sécheron, du Campus Biotech va permettre de réunir sur un seul site, les différents acteurs travaillant autour du cerveau. Ainsi, les activités de recherches fondamentales des neurosciences développées à Genève ainsi que celles de l'EPFL s'installeront à Sécheron, de même que le projet européen sur le cerveau (Human brain project) et le Blue brain project de l'EPFL. L'institut Wyss s'y implantera également.

F. POLE DES ARTS (1'200 étudiants).

La création d'un pôle des arts réunissant la HEAD et la HEM, aujourd'hui éparpillées sur 14 sites, est une opportunité unique pour dynamiser davantage encore la vie culturelle genevoise. Il est prévu de déployer cette nouvelle entité artistique sur plusieurs sites proches dont le centre de gravité sera atteint en construisant un nouveau bâtiment sur le site de la Prairie/rue de Lyon, permettant d'accueillir plus de 60% des activités actuelles des deux écoles. Moyennant le maintien de quelques sites historiques, ainsi que la réaffectation du théâtre de la Comédie en un lieu de performances et d'expositions, le pôle des arts répondra aux besoins dans une vision urbanistique globale où formation et diffusion culturelle sont pensées en complémentarité.

G. POLE DES RELATIONS INTERNATIONALES (170 étudiants en programme conjoint).

La vocation internationale de Genève serait renforcée par une mise en commun des forces des Hautes Ecoles. La collaboration entre les deux institutions (Université de Genève et IHEID) pourrait aboutir à un rapprochement institutionnel et une approche intégrée du développement des bâtiments, notamment sur la rive droite. Un centre pour la coopération mondiale est envisagé sur le domaine de Penthes.

H. POLE DE LA FORMATION CONTINUE (16'000 étudiants).

En matière de formation continue, les deux Hautes écoles touchent très souvent un public de professionnels dans des domaines de formation comme la gestion, l'environnement, ou encore l'informatique. Le nombre de programmes a été multiplié par cinq en dix ans. Une plateforme de formation continue de 3'000m² à proximité d'une gare ou d'un nœud routier serait idéale. Une opportunité se dessine à Bernex. Un partenariat avec le privé pourrait être développé. La formation continue spécifique de la gestion pourrait quant à elle prendre place sur le pôle de gestion de Battelle.

I. LE LOGEMENT ETUDIANT ET AUTRES SERVICES AUX ETUDIANTS (21'000 étudiants).

Aujourd'hui, pour attirer et retenir tant les étudiants que les professeurs, il ne suffit plus aux hautes écoles d'exceller dans leurs domaines de compétences, mais il est impératif de leur offrir des conditions de vie à la hauteur de la qualité académique proposée. Cela passe, entre autres, par la mise à disposition d'un nombre suffisant de logements de qualité à des conditions financières abordables, ainsi que d'installations sportives.

La mise en place de certains pôles sera compromise si de nouvelles zones ne sont pas attribuées à ce programme, notamment dans le périmètre du PAV et de Bernex. Pour l'Université et la HES-SO Genève, il est capital de pouvoir mettre en œuvre, avec un soutien fort et convaincu de nos autorités, une politique des bâtiments cohérente.

Genève, mai 2014